Le memoire de M. Le Brun maitre en chirurgie à vandoeuvre, à pour objet lécartement des os du bassin, dans lequel il confirme d'après la théorie établie et demontrée dans le quatrième volume de l'Academie, la Réalité d'un cas important qui avoit toujour été regardé comme problematique, et qui a éprouvé beaucoup de contradiction dans letudue de l'art.

L'auteur après auvoir fait une courte description anatomique des os du bassin, de leurs unions entre eux, de la difference qu'il a observé dans ceux des femmes, de ce qui se passe dans l'accroissement des parties immediatement après la supression des regles, et de la compression des vaisseaux formé par la presence du foetus dans la matrice, tache de prouver que par l'augmentation du calibre des vaisseaux, par leur plenitude, et par le retour plus lent du sang, il s'en suit que toutes les parties voisines recoivent plus d'accroissement,

ARc 29 d. 2 n° 27

qu'ainsi les cartilages qui unissent les os du bassin deviennent plus épais, que les ligamens qui les fortifient l'union acquierent plus de Corps, et que cette accroissement se fait amesure que la femme approche plus de son terme. il tire de cette etat les consequences suivantes; que plus les cartilages onts depaisseur plus ils onts de souplesse, parceque cette nouvelle augmentation na pas encore eu letems de saffermir, et que plus les ligament onts de corps et sont abreuvés, plus ils sont capable de sétendre et dobeir a ~~[illegible]~~ l'effort quils ressentents dans les douleurs de lenfentement.

M. Le Brun pour sassurer de l'accroissement des cartilages et des ligaments qui unissent les os du bassin, amesuré plusieurs femmes dans les differents tems de leur grossesse, avec une bande de papier quil fait passer sur les hanches jusqu'au os ~~[illegible]~~ dubis, il assure avoir toujours observé, qu'independament de l'embonpoint qui peut

augmenter levolume des parties pendant la grossesse, toutes celles qui composent le bassin prennent un accroissement proportionné a son ampliation. L'auteur donne a ce sujet deux observations, la premiere regarde sa femme sur laquelle il a fait des remarques relatives ala protuberance de los pubis dans le ~~[illegible]~~ commencement de sa grossesse, et qui s'aplatissoit la suitte lautre sur une femme morte d'une chute faite quelques jours apres son accouchement chez laquelle il a cest apercû d'une mobilité très distincte aux os pubis.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

M. Le brun apres avoir parlé de la dilatation des cartilages pendant la grossesse, et de la possibilité de leur separation pendant l'accouchement, ainsi qu'il est prouvé par les observations des grands maitres de l'art citté dans louvrage de monsieur Louis, pense que non seulement les os pubis peuvent s'écarter, mais encore l'ileum et le sacrum, et fournit a ce sujet une observation sur un accouchement laborieux qui fût suivie d'une douleur dans

Les hanches, et d'impossibilité de marcher pendant
long tems.

Lorsque la tête de l'enfant est très grosse que
la mere est jeune, grasse, courte, Les os pubis
et le coccix peuvent etre les seules parties,
dit M. Le brun, qui souffrent ecartement, il
donne encore a cette egard trois observations,
la premiere sur un dejet survenu au coccix
a la suitte d'un accouchement difficile, qui fitt
perir la femme, les deux autres sur l'ecartement
qu'a souffert cette partie dans l'accouchement
et qui furent suivie de grandes douleurs.

L'auteur termine son memoire par donner
des moyens pour prevenir la claudication, la douleur
et la foiblesse a la suitte d'~~es~~ ~~d'~~ ^surtout^ accouchemens; comme
ses moyens sont connüs, je n'entrerai pas dans
le detail, non plus que sur ces remarques ~~sur~~ ^au sujet^ de
l'accroissement des parties, déja connüs, je finirai
en disant que quoique le memoire de M. le brun
ne soit fait que d'après ce suj— ~~[illegible]~~

De Monsieur Louis Sur Lécartement des os du
bassin, néanmoins les observations qu'il renferme
étant une confirmation de faits, L'Academie
doit lui tenir compte de son zèle pour le progrès
de l'art, dont il donne depuis plusieurs années
des preuves, par son exactitude a envoyer des
ouvrages a L'Academie, en conséquence j'estime
qu'il doit concourir pour les petites medailles.

a Paris ce 13 mars 1767 Pipelet l[e].

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE